

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 30/01/2019 - 18:47**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Correspondant :** Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de L'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibranly.fr](mailto:marches-publics@quaibranly.fr), adresse internet : <http://www.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** Prestations de production de programmes audiovisuels dans le cadre de leur diffusion dans l'espace permanent de la galerie Marc Ladreit de Lacharrière du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

**Catégorie de services :** 26

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 92111300

**Lieu d'exécution et de livraison :** 222 rue de l'Université, 75007 Paris

**Code NUTS :** FR101

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de production de programmes audiovisuels pour l'espace permanent de la galerie Marc Ladreit de Lacharrière du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le présent marché est non alloti au sens de l'article 12.II du décret n°2016-360. Le marché est conclu à prix mixtes, pour partie à prix global et forfaitaire, détaillé dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), et pour partie à prix unitaires, détaillés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Le montant maximum de la part à commandes est de 50 000 euro(s) HT sur toute la durée du marché.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 6 mois à compter de la notification du marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 20 février 2019 à 17 h 00

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2019-MQB-02674-MA-00-00

**Renseignements complémentaires :** Cet avis ne représente qu'un aperçu du marché. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr>  
**QUESTIONS DES CANDIDATS**

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse : [marches-publics@quai-branly.fr](mailto:marches-publics@quai-branly.fr) en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

#### VARIANTES FACULTATIVES

Les variantes facultatives sont autorisées uniquement pour les programmes de la part forfaitaire décrits au CCP n°2674. Le candidat pourra proposer des variantes à condition de répondre à l'offre de base et notamment sur l'aspect organisationnel de la tenue des interviews. Les variantes seront jugées en fonction des critères mentionnés à l'article 5 du présent règlement de la consultation.

#### VARIANTES OBLIGATOIRES

Le présent marché ne comporte aucune variante obligatoire (anciennement options) au sens du droit interne de la commande publique.

#### NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre du candidat. Un courriel sera envoyé aux candidats admis à la négociation, afin d'en préciser le déroulement.

#### JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère 1 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique à remettre (notée sur 60 points/100) sous décomposée comme suit :

- Sous-critère 1 (40 points) : Délais de production des programmes analysés sur la base du calendrier d'exécution des prestations à compléter par le candidat et méthodologie mise en place pour respecter les délais;
- Sous-critère 2 (10 points) : Méthodologie de montage ;
- Sous-critère 3 (10 points) : Composition et compétences de l'équipe dédiée au projet sur la base des cv du/des directeurs de productions et/ou du/des chefs de projets.

Critère n°2 : Prix (noté sur 40 points/100), sous-décomposé comme suit :

- 1- Sous-critère 1 (30 points) : Le prix forfaitaire, analysé sur la base du total de la DPGF ;
- 2- Sous-critère 2 (10 points) : Les prix unitaires du BPU, analysé sur la base d'une commande-type.

La somme des notes techniques et financières par candidat donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue des négociations le cas échéant sera retenue.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30 janvier 2019

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=412900&orgAcronyme=f5j>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3348828**

#### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris

#### DONNÉES DE FACTURATION

**Libellé de la facture :**

Service facturier 222, rue de l'Université  
75007 - Paris

**Adresse d'expédition :**

-